



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI

Generalsekretariat GS-EDI

Fachstelle für Rassismusbekämpfung FRB

Aides financières pour les projets de lutte contre le racisme

Projets « laboratoire »

Informations sur le dépôt des demandes

«Laboratoire»

Le «laboratoire de projets» soutient des projets de petite ou grande envergure qui explorent une approche innovante et créative. Il crée un réseau d'échange entre les responsables de projet afin d'encourager le partage des idées, l'apprentissage mutuel et la transmission des expériences. Il permet en outre aux responsables de projet d'élargir leurs connaissances en matière de lutte contre le racisme et de gestion de projet.

Le « laboratoire » poursuit les objectifs suivants:

- promouvoir les nouvelles idées et l'apprentissage réciproque dans le domaine de la lutte contre le racisme;
- renforcer le rôle des responsables de projet, qui sont des acteurs importants de la lutte contre le racisme.

Critères

Le laboratoire de projets mise sur l'innovation et la créativité. Dès lors, les critères suivants font l'objet d'une attention particulière:

- le thème du racisme et/ou de la discrimination raciale est abordé explicitement;
- large portée: le groupe cible du projet dépasse le cercle des personnes qui participent à sa réalisation et le projet prévoit de collaborer avec d'autres partenaires;
- caractère innovant: le projet explore des manières nouvelles et/ou créatives d'aborder le thème du racisme;
- plus-value didactique: les responsables de projet profitent du laboratoire pour élargir leurs connaissances.

Le « laboratoire » a pour vocation de soutenir des projets dont le coût et la durée sont prévisibles. C'est pourquoi les projets soutenus ne peuvent s'étendre sur plus d'un an. Pour les projets plus complexes, il est possible de soumettre une demande de soutien pour un projet ultérieur.

Groupes cibles

Le « laboratoire » se destine avant tout aux projets portés par des organismes de la société civile (associations, groupes d'intérêts, ONG). Mais il offre aussi la possibilité aux services de l'administration publique d'explorer de nouvelles idées. Ceux-ci doivent toutefois impérativement coordonner leurs projets avec le domaine Protection contre la discrimination des programmes d'intégration cantonaux (PIC).

« Colloques laboratoire »

En bénéficiant du soutien du SLR, les responsables de projet s'engagent à entretenir un réseau d'échange avec les autres participants et à partager leurs expériences. Au cours de leur projet, ils s'engagent à participer à deux « colloques laboratoire » au moins. Organisées par le SLR, ces rencontres d'une demi-journée constituent des plateformes d'échange et d'apprentissage. L'invitation, le programme et le lien d'inscription seront publiés [sur le site web du SLR](#).

Une [FAQ](#) actualisée en continu répond aux questions les plus fréquentes. Par ailleurs, les responsables de projet peuvent se faire conseiller si nécessaire auprès des services régionaux compétents.

Évaluation

Chaque projet « laboratoire » doit faire l'objet d'une évaluation dont les résultats sont soumis au SLR. Utilisez à cet effet [le questionnaire d'auto-évaluation](#). Par ailleurs, en vue de l'évaluation générale du laboratoire, les responsables de projets s'engagent à collaborer avec le SLR et à se tenir à disposition, le cas échéant, pour un entretien ou une enquête.